

Fribourg, le 24 mai 2024

Les organisations représentant le personnel de l'HFR font connaître publiquement leurs inquiétudes quant à la situation et l'avenir de l'HFR

Déclaration commune du SSP, de la FEDE, de l'ASI, de l'ASMAF et de la Commission du personnel de l'HFR.

Le dimanche 9 juin prochain, la population fribourgeoise votera sur trois objets concernant l'avenir de l'Hôpital fribourgeois (HFR) : l'initiative populaire H24, le contre-projet du Conseil d'Etat concernant l'initiative constitutionnelle « *Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité* », enfin un décret relatif à l'octroi d'un cautionnement et d'un prêt relatif à l'hôpital fribourgeois.

Les déclarations des autorités cantonales se veulent rassurantes : l'approbation du contre-projet et du décret constituent la meilleure solution pour l'HFR. Elle assurerait la pérennité de l'établissement, notamment sous l'angle financier.

Derrière ce constat réjouissant, se cache une réalité plus inquiétante, que le personnel de l'HFR subit au quotidien. La situation financière de l'HFR, avec des déficits importants au cours des dernières années, crée un contexte qui pousse les autorités et les dirigeant-e-s à des mesures d'économies :

- Le Conseil d'Etat met une pression importante sur les organes dirigeants de l'HFR pour que des mesures d'économies soient prises, immédiatement et à moyen terme.
- Il ne s'agit pas de mesures d'économies à la marge. Selon les récentes informations qui nous sont parvenues, le gouvernement exigerait des économies totales pour un montant de 30 millions de francs d'ici la fin de l'année 2025, et plus de 3 millions de francs cette année déjà.
- Or, dans le contexte de pénurie actuel, des mesures d'économies auront un effet désastreux sur les conditions de travail et de salaires du personnel de l'HFR (baisses de salaires, licenciements, suppression de services entiers) et sur les usagers/-ères.
- Aujourd'hui déjà, à bas bruit, le personnel de l'HFR est confronté à cette logique de mesures d'économies. Dans de nombreux services, le personnel est insuffisant, accumule les heures supplémentaires, multiplie les remplacements. Des employé-e-s qui démissionnent ou prennent leur retraite ne sont pas remplacé-e-s. L'épuisement guette, et cette situation décourage les collègues. Pour économiser du temps et des heures, des rumeurs circulent sur la généralisation des piquets, la diminution des temps de repos etc.

- Qu'advient-il au soir du dimanche 9 juin, concernant les mesures d'économies à l'encontre de l'ensemble du personnel et, de facto, des patient-e-s de l'HFR ?

La politique d'austérité que le gouvernement mène à l'encontre de l'HFR depuis de nombreuses années empêche le développement de projets durables, économiquement intéressants, et conduit à des mesures d'économie dégradant les conditions de travail du personnel. Ceci ne fait que renforcer la pénurie de soignant-e-s, déjà alarmante en Suisse, et précipiter l'urgence sanitaire annoncée pour le canton de Fribourg. Les infirmiers/-ières quittent le métier de plus en plus tôt, alors que les besoins pour la population sont croissants et les effectifs déjà insuffisants. Cette situation est dangereuse et inconstitutionnelle !

Nous rappelons que les cantons ont été priés par la Confédération de prendre rapidement des dispositions pour lutter contre la pénurie de personnel, afin d'assurer des soins de qualité à toute la population. Il serait donc totalement inacceptable d'imaginer des mesures qui dégraderaient encore plus les conditions de travail, et donc l'urgence sanitaire.

Les organisations représentant le personnel de l'HFR tiennent à faire part, publiquement, de leur grande inquiétude face à cette situation. Afin de pouvoir continuer d'assurer des prestations de santé cantonales sécuritaires et de qualité, il est urgent que le Conseil d'Etat renonce aux mesures d'économies demandées et mettent à disposition de l'HFR les moyens financiers suffisants pour assurer des prestations de qualité.

Pour le SSP :

Gaétan Zurkinden, secrétaire régional.

Pour la FEDE :

Isabelle Castella, Présidente.

Pour l'ASI :

Rachel Bourguet, Présidente.

Pour la Commission du personnel :

David Ponard, Président.

Pour l'ASMAF :

Pierre Barras, Président.